



Île de loisirs de Cergy-Pontoise

Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 3 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 octobre à 14h00, le comité syndical, légalement convoqué le 14 octobre 2022, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT. Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le comité a de nouveau été convoqué le 25 octobre 2022, avec le même ordre du jour.

L'an deux mille vingt-deux, le 3 novembre à 14h30, le comité syndical s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, le comité pouvant délibérer à cette occasion sans condition de quorum.

Présents : Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Gilles LE CAM, Cécilia TOUNGSI-SIMO

Absents excusés : Edwina ETORE-MANIKA, Marie-Christine CAVECCHI, Rachid TEMAL, France-Lise VALIER, Alexandre PUEYO, Hervé FLORCZAK, Malika YEBDRI, Sylvie COUCHOT

DELIBERATION 2022- 035

Objet : Demande de subvention en fond d'urgence à la Région Ile de France pour des travaux de rénovation des volets roulants du kiosque du restaurant et du CDLJ de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux de l'opération de travaux de rénovation des volets roulants estimé à 5 763 euros TTC,

Considérant la nécessité de rénover deux volets roulants qui ne s'ouvrent plus,

Le comité syndical,

Sur la proposition et le rapport présentés par son Président Monsieur Thibault HUMBERT,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de travaux de rénovation des volets roulants pour un montant de 5 763,00€ TTC,

Envoyé en préfecture le 04/11/2022

Reçu en préfecture le 04/11/2022

Affiché le 04/11/2022

ID : 095-259500627-20221103-D2022_035-DE



AUTORISE le Président à solliciter un fond d'urgence de la Région Ile de France pour un montant de 5 763,00 euros TTC

Le Président

Thibault HUMBERT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form the name Thibault Humbert.